



AÏKIDO 2025/2026

Fiche d'adhésion

Aikido.Pace@gmail.com

facebook.com/Aikido.Pace/



Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphones :
Email :
Date de naissance :

PHOTO

A donner pour la 1^{ère}
inscription

Numéro de licence : Année 1^{ère} licence :
Grade : Date d'obtention :

Les cours sont destinés aux adultes et aux adolescents

Pour les mineurs : coordonnées du/des responsables

Nom..... Prénom..... Tél.....
Adresse (si différente adhérent).....
.....

Nom..... Prénom..... Tél.....
Adresse (si différente adhérent).....
.....

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom..... Prénom..... Tél.....
Nom..... Prénom..... Tél.....

Autorisation parentale

Je soussigné(e) (père, mère, représentant légal) autorise les responsables de la section Aïkido du Club Olympique Pacéen à prendre toutes dispositions en cas d'accident et à faire pratiquer sur les interventions d'urgence éventuelles, selon les prescriptions du médecin.

Pacé, le / /2025 Signature

Nous vous rappelons qu'il vous appartient de vérifier la présence effective de l'encadrement quand vous amenez vos enfants aux cours. Le club n'est pas responsable des enfants en dehors des heures de cours.

Les pratiquants mineurs ne peuvent quitter le cours avant l'horaire prévu que sur présentation d'un mot signé d'un responsable légal.

Droit à l'image accordé pour un mineur (articles 9 du code civil et 226 du code pénal)

Je soussigné (e)..... (père, mère, représentant légal)

☐ autorise ☐ n'autorise pas le Club Olympique Pacéen section Aïkido à effectuer des prises de vues de mon enfant dans le cadre de photos, films ou vidéos en rapport avec la pratique de l'Aïkido et à diffuser tout ou partie des enregistrements réalisés à des fins de promotion de la discipline.

Pacé, le / /2025

Signature

Montant de l'adhésion 2024/2025

Licence FFAB : 38 € ou 28 € (nés après juillet 2012)

Cotisation Dojo : 72 € 52 € (cours ados)

Total : **110 €** **80 €**

2 cours d'essai sont proposés gratuitement

Période et lieux de cours

Les cours se déroulent durant les périodes scolaires :

le mardi de 19h30 à 21h00 et le jeudi de 20h00 à 21h30 au dojo Cornouaille,

le samedi de 14h00 à 15h30 au dojo Iroise (salle des arts martiaux).

Adhésion au règlement intérieur (règles du Dojo)

L'adhérent (ou son représentant) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et y souscrire pleinement.

Assurances

L'adhérent (ou son représentant) atteste avoir pris connaissance des différentes propositions d'assurance présentées par l'association et avoir été informé(e) de la nécessité de souscrire une assurance individuelle corporelle (loi n°84-610, décret d'application n°93-392).

Pièces du dossier d'inscription

Souhaitez-vous une attestation de règlement ? oui non

- Formulaire d'adhésion complété
- Certificat médical précisant la non-contre indication à la pratique de l'Aïkido ou auto-questionnaire validé.
- Règlement par chèque(s) bancaire(s) d'un montant de.....€ à débiter immédiatement
Chèque n°2 d'un montant de€ à débiter en avril 2024

Le dossier complet accompagné de son règlement doit être retourné impérativement avant le 20 octobre 2025

La licence et l'accès au cours ne pourront être effectifs qu'après remise de toutes les pièces demandées

Signature de l'adhérent ou de son représentant, précédée de la formule « bon pour acceptation »

A Pacé, le

Fichier informatique : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Conformément à l'article 34 de la loi « informatique et libertés » 06/01/78, vous disposez d'un droit de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au président de l'association.